



Repenser l'action publique : les leçons des politiques de soutien aux petits producteurs ivoiriens



Issouf FOFANA

Docteur DBA du Business Science Institute - IAE Lyon School of Management

[@: issouf_fofana@hotmail.fr](mailto:issouf_fofana@hotmail.fr)

WhatsApp: +225 07 57 53 78 70





Pierre-Jean BENGHOZI

Directeur de recherche émérite CNRS Ecole polytechnique & Business Science Institute

@: pierre-jean.benghozi@polytechnique.edu

Le point de départ de cette recherche tient au décalage qui existe entre les systèmes d'accompagnement existants et leur utilisation effective par les petits producteurs agricoles en Côte d'Ivoire.

L'objectif général de la thèse est donc de comprendre le paradoxe qu'il y a entre les dispositifs disponibles et l'utilisation qu'en font les petits producteurs agricoles (PPA). Il s'agit d'appréhender comment des aides publiques aux agriculteurs peuvent exister mais être inefficaces car inadaptées à des PPA peu formés, mal structurés, inscrits dans des cadres très informels qui les empêchent d'accéder aux services financiers et non financiers et de s'appropriier les aides existantes.

La thèse montre qu'une telle situation se retrouve dans plusieurs régions et au sein de plusieurs chaînes des valeurs agricoles. La généralité d'un tel constat et la compréhension fine de ses déterminants (typologie des producteurs, modes d'organisation, types de financement, perception des dispositifs existants) a permis d'établir un ensemble de recommandations quant à la manière de penser différemment l'accompagnement et les aides aux PPA.

Au-delà de l'importance de ses résultats pour le secteur agricole ou l'économie sociale et solidaire, l'apport et l'impact de la thèse tient aussi au poids déterminant, dans une économie comme celle de la Côte d'Ivoire, de l'agriculture : 73% de la population rurale et un quart de son PIB (Banque Mondiale, 2020).

Face à des échanges de plus en plus mondialisés, les paysans africains peinent à s'ajuster aux standards de production occidentaux tout comme les Etats ont du mal à définir des politiques agricoles adaptées tenant compte des réalités africaines. La dérèglementation a mis les petits producteurs en contact direct avec le marché, en les engageant dans des formes de contractualisation risquées face à des prix qu'ils ne contrôlent pas.

Dans de tels contextes, si le poids et la résilience des économies et des organisations informelles sont parfois mis en avant par certains auteurs, force est de constater que les réformes engagées ont eu des effets désastreux et que l'absence de cadre formel de production handicape plutôt les performances et constitue un frein au développement. Ainsi, alors que le rendement moyen mondial de l'anacarde (noix de cajou) est

estimé à 1,3 tonnes/ha (Ndiaye et al., 2021), il ne se situe qu'à la moitié (0,4-0,5t/ha) en Côte d'Ivoire (Ruf et al., 2019) du fait du caractère fortement atomisé des PPA.

L'amélioration des performances du secteur agricole et la capacité de développer des filières locales comme l'Anacarde et le Manioc s'avèrent donc structurellement déterminantes pour permettre aux pays africains de résister efficacement aux chocs exogènes et de réduire leur déficit.

Impact(s) de la recherche

Les résultats de la thèse soulignent d'une part les handicaps que constituent, pour les PPA, le fait de ne pas disposer d'organisation formalisée, d'autre part l'absence de dispositifs d'accompagnement adéquats.

Dans le premier cas, des réformes du cadre juridique seraient nécessaires, en permettant aux PPA, par exemple par des dispositifs flexibles, de se constituer facilement en Groupements agricoles d'exploitation en commun. Comme le relevait un interlocuteur « *Pour nous, la seule solution est de se mettre en organisation, en coopérative. Elle seule peut nous aider à mieux traiter avec nos partenaires d'affaires* ». Dans le domaine agricole en effet, les accords contractuels entre les paysans et les entreprises d'une chaîne de production ou de distribution permettent aux agriculteurs d'augmenter leurs revenus et leur emploi. Les contrats ne peuvent être fiables et viables qu'avec des PPA constitués en organisations formelles.

Dans le second cas, apporter de l'argent et de la technologie ne suffit pas. Le chef de file d'un groupe de petits producteurs évoquait ainsi l'action des institutions étatiques : « *Nous ne sommes pas leur priorité. Nous ne sommes pas prévus dans leur planification et le programme d'investissement agricole ne s'adresse pas à nous.* ». Ce sont des réformes structurelles de l'ensemble de l'écosystème qu'il faut donc aussi repenser en le dotant de mécanismes fiables d'encadrement et d'accompagnement des PPA pour les conseiller, les orienter, les encadrer, les former, les aider à mieux s'auto-organiser et se structurer.

En conclusion, la thèse conduit à formuler plusieurs recommandations, sur différents registres à même d'avoir un impact important sur l'économie des PPA.

En matière d'aide publique, elle appelle à mieux orienter l'approche des interventions auprès des petits producteurs agricoles et à améliorer les politiques et les financements engagés en intégrant des lois incitatives basées sur l'économie sociale et solidaire qui caractérise ces producteurs.

En termes d'action, elle incite à développer et mettre en place des dispositifs d'accompagnement intégrés, sous la forme d'une plateforme de services offrant des solutions globales (conseil, formation, information...) pour une transformation participative et inclusive des acteurs du monde agricole.

Fondements de la recherche

Le cadre d'analyse de la thèse s'est nourri d'une part des travaux existant sur les petits producteurs agricoles, en Afrique et dans le monde (typologie des organisations, atouts et contraintes, besoins identifiés, nature des politiques agricoles correspondantes en Afrique de l'ouest). La construction et l'interprétation des constats ont, d'autre part, reposé sur plusieurs approches théoriques. La théorie de la structuration (Giddens, 1987) a permis d'éclairer comment les formes d'organisation sont au cœur de la performance des acteurs.

La théorie des conventions (Lewis, 1969 ; Schelling, 1980 ; Schotter, 1981, Rallet, 1993) a éclairé le poids de la formalisation pour garantir l'engagement dans des modes de contractualisation. S'inscrire, enfin, dans une approche fonctionnaliste (Malinowski, 1944) a concouru à resituer quelle fonction sociale remplissait l'accès ou l'absence d'accès des petits producteurs aux services financiers et non financiers.

Méthodologie

Le développement de la thèse s'est construit sur une méthodologie hybride, combinant entretiens, observations, travail de terrain, approches qualitatives et quantitatives. La variété du matériau a permis de trianguler les constats et de fournir un tableau relativement complet des PPA. Le travail s'est plus précisément appuyé sur la comparaison de deux types de productions agricoles, le manioc et la noix de cajou (anacarde), dans deux départements différents de Côte d'Ivoire.

La recherche s'est d'abord appuyée sur la connaissance et l'expérience approfondie de l'auteur dans l'accompagnement de programmes agricoles. Elle s'est ensuite nourrie d'une recherche documentaire et d'une approche qualitative à l'aide de guides d'entretiens pour collecter les informations données auprès des informateurs clés qui sont les Entreprises de prestation de Services aux Organisations de Producteurs (ESOP) au nombre de quinze, les acteurs institutionnels (Régulateur, ETAT) au nombre de dix, et des chefs de files des petits producteurs agricoles des spéculations anacarde et manioc au nombre de neuf. Enfin, la thèse a mobilisé une approche quantitative, reposant sur les données d'un questionnaire auprès de 209 petits producteurs agricoles d'anacarde et de manioc.

Ces données collectées ont permis d'abord de fournir des éléments de statistique descriptive comparative selon les productions, elles ont ensuite donné lieu à une analyse systématique de contenus grâce au logiciel de traitement Sphinx iQ2.

Pour aller plus loin...

Fofana I. (2023), *Appui aux organisations de petits producteurs du secteur informel dans les filières anacarde et manioc en Côte d'Ivoire*, Executive Doctorate en Business Administration, Business Science Institute, Mars 2023

Banque Mondiale (2020). *Mobiliser le secteur privé pour appuyer la transformation économique de la Côte d'Ivoire: Créer des marchés en Côte d'Ivoire* [Diagnostic du secteur privé:]. International Finance Corporation.

<https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/7af977c8-43e9-4fc2-95d2-2146941d8e4b/CPSD-Cote-d-Ivoire-FR.pdf?CVID=nlCgZ5d&MOD=AJPERES>. Pdf (consulté le 01/01/2023)

Giddens, A. (1987). *La constitution de la société*. Paris: PUF.

Lewis, D. K. (1969). *Convention: A Philosophical Study*. Cambridge Mass: Harvard University Press (Dt.: *Konventionen. Eine Sprachphilosophische Abhandlung*. de Gruyter Berlin/New York.

Malinowski, B. (1944). *A Scientific Theory of Culture*. University of North Carolina Press.

Ndiaye, S., Charahabil, M. M., & Diatta, M. (2021). Caractéristiques des plantations d'anacardiens (*Anacardium occidentale* L.) et déterminants économiques des exploitations en Casamance. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*.<https://doi.org/10.4000/vertigo.28723>

Ruf François, Koné Siaka, Bebo Boniface. 2019. Le boom de l'anacarde en Côte d'Ivoire : transition écologique et sociale des systèmes à base de coton et de cacao. *Cahiers Agricultures*, 28:21, 12 p.

<https://doi.org/10.1051/cagri/2019019>

Rallet, A. (1993). La théorie des conventions chez les économistes. *Réseaux*, 11(62), 43-61.

<https://doi.org/10.3406/reso.1993.2573>

Schelling, T. C. (1980). *The Strategy of Conflict: With a New Preface by the Author*. US America Library of Congress Catalog Ed., Card Number 60-11560.

Schotter, A. (1981). *The economic theory of social institutions*. Cambridge University Press.